

FORMATEUR GESTES ET SOINS D'URGENCE

PUBLIC : personnel inscrit dans la 4^e partie du Code de la santé publique ; personnel de santé en exercice dans une structure d'urgence, un service de réanimation, SSPI depuis un an ; enseignant en exercice dans un institut de formation réalisant des GSU sous le couvert d'un CESU, ayant une expérience professionnelle dans une structure d'urgence ou de réanimation d'au moins un an depuis moins de dix ans.

PRÉ-REQUIS : être titulaire de l'AFGSU de niveau 2 à jour ; avoir envoyé son CV et sa lettre de motivation au responsable médical et à la cadre du CESU pour validation de la candidature.

OBJECTIFS

Etre capable de mettre en place et d'animer des formations aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et de niveau 2, conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels ;

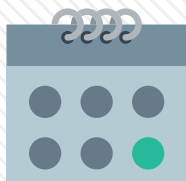
- Maîtriser les techniques de pédagogie active.

CONTENUS

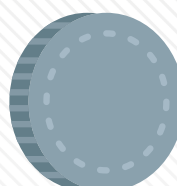
- Cadre réglementaire et textes législatifs ;
- Principe de pédagogie ;
- Mise en oeuvre d'une formation GSU ;
- Evaluation ;
- Enseignement des risques collectifs pour une formation GSU 1 et 2.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active, de découverte, de résolution de problèmes ;
- Dynamique de groupe ;
- Questionnement et auto-évaluation ;
- Mise en pratique et simulation ;
- Retour d'expérience.



16 JOURS (10 JOURS DE THEORIE
ET 6 JOURS DE STAGE)



1 350€/STAGIAIRE